

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept mai, à dix-neuf  
Présents : 50 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance  
Absents excusés : 17 ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à  
Pouvoirs : 10 Saint-Flour, après convocation légale en date du 21 mai  
Votants : 60 2024, sous la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

**Présents :**

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Béatrice ANTONY, M. Frédéric ASTRUC, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Gilles BIGOT, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, M. Marcel CHASTANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, MME Bonnie DELEPINE, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, M. Philippe ECHALIER, M. Jérôme GRAS, MME Martine GUIBERT, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Stéphane CHASSANG, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Robert ROUSSEL, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

**Absents excusés :**

M. Hervé VIGIER, M. Claude BONNEFOI, MME Yolande CHASSANG, M. Christian GENDRE, M. Éric GOMESSE, MME Nadine JANVIER, M. Adrien LAMAT, MME Nathalie LESTEVEN, M. Christian RISS, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS, M. Michel ROUFFIAC, M. Pierre SEGUIS, M. Serge TALAMENDIER.

**Pouvoirs :**

MME Annie ANDRIEUX donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT  
MME Pierrette BEAUREGARD donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG  
M. Robert BOUDON donne pouvoir à M. Bernard REMISE  
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT  
MME Ghislaine DELRIEU donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU  
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Louis NAVECH  
MME Olivia GUEROUULT donne pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE  
MME Annick MALLET donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES  
MME Marine NEGRE donne pouvoir à M. Jérôme GRAS  
MME Maryline VICARD donne pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portants réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**OBJET : AMENAGEMENT INTERIEUR DES LOCAUX DE L'OFFICE DE  
TOURISME INTERCOMMUNAL DE SAINT-FLOUR – MODIFICATION  
DU PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES  
DE L'ETAT AU TITRE DU FONDS VERT 2024**

RAPPORTEUR : Madame Céline CHARRIAUD

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération n°2023-248 en date du 20 novembre 2023 relative à l'approbation de l'engagement de l'opération et demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR/DSIL 2024 – Aménagement intérieur des locaux de l'Office de tourisme intercommunal de Saint-Flour ;

**Vu** la décision n°2024-67 en date du 7 février 2024 relative à la demande de financement auprès de l'Etat au titre du Fonds vert 2024 pour l'aménagement intérieur des locaux de l'Office de tourisme intercommunal de Saint-Flour (phase 1) ;

**Considérant** qu'une actualisation du plan de financement de cette opération est nécessaire pour pouvoir finaliser le dossier de demande de subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds verts 2024 et pourrait être le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES	
Etudes et MO	82 399,00 €	Etat Fonds verts 2024	136 903,66 €
Travaux	520 771,70 €	Etat – DETR 2023	85 988,00 €
ADO	9 037,62 €	Région	135 625,00 €
		Département	131 250,00 €
		Autofinancement	122 441,66 €
<b>Total</b>	<b>612 208,32 €</b>	<b>Total</b>	<b>612 208,32 €</b>

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

- ✚ **APPROUVE le plan de financement dudit projet ;**
- ✚ **DECIDE DE SOLLICITER une subvention auprès de l'État au titre du Fonds vert 2024 pour un montant de 136 903,66 € ;**
- ✚ **AUTORISE Madame le Président à signer toutes modifications et pièces relatives à la complétude de ce dossier.**

POUR : 57 VOIX

ABSTENTIONS : 2 (M. Gilles BIGOT, M. Richard BONAL)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jean-Marie MEZANGE)

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEROUX

Accusé de réception en préfecture  
015-200066660-20240527-DELIB2024-155-DE  
Date de télétransmission : 30/05/2024  
Date de réception préfecture : 30/05/2024